

DEC120022DR19

Décision portant nomination de Monsieur Arnaud MARTIN aux fonctions de responsable du service financier et comptable de la délégation Normandie

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100032DAJ du 21 janvier 2010 modifiée donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric FAURE délégué régional pour la circonscription Normandie notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément du Président du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Arnaud MARTIN, Inspecteur des Finances Publiques, est nommé, à compter du 03 janvier 2012, responsable du service financier et comptable de la délégation Normandie en remplacement de Madame Claude GENEVIEVE appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 10 janvier 2012

Pour le Président et par délégation,
Le délégué régional

Frédéric FAURE